

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'ÉMERAUDE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'ÉMERAUDE

LE TERRITOIRE

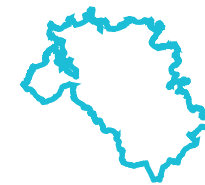
La communauté de communes Côte d'Émeraude est composée de 8 communes. Situé entre le Mont-Saint-Michel et le Cap Fréhel, le territoire est reconnu pour la beauté de son littoral et de ses stations balnéaires. 7 des 8 communes possèdent une frange littorale.

La communauté de communes fait partie du bassin de vie du Pays de Saint-Malo, bénéficiant d'une situation géographique stratégique, à la croisée de la Bretagne et de la Normandie, et à moins de 3 heures de Paris grâce au TGV.

Ce territoire littoral dynamique associe cadre de vie privilégié, attractivité économique et richesse culturelle, faisant de lui un territoire attractif pour vivre, travailler et entreprendre.



LA COMMUNAUTÉ DÉ COMMUNES en quelques chiffres



8
communes et 74 km²
de surface



60
kilomètres
de linéaires côtiers



67
kilomètres d'aménage-
ments cyclables



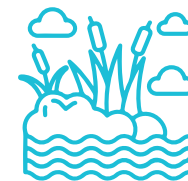
3 119
Ha urbain



3 152
Ha de terres agricoles



1 733
Ha de forêts, milieux semi
naturels et espaces verts



165
Ha de zones humides
et eau



28 799
habitants (+1709
entre 2016 et 2022)



14 957
ménages



27 278
logements et 40,8% de
résidences secondaires



10 249
emplois



3 542
entreprises

COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

Elles relèvent d'un transfert obligatoire par la loi et sont les mêmes pour toutes les communautés de communes.

- Aménagement de l'espace
- Assainissement et eau (au 01/01/2026)
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Développement économique *dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT* et promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

SUPPLÉMENTAIRES

Elles sont exercées par la communauté de communes en lieu et place des communes pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

- Action sociale d'intérêt communautaire
- Aménagement numérique
- Assainissement non collectif
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire
- Création et gestion des aires de carénages
- Environnement, paysage et cadre de vie
- Financement SDIS
- Gestion du chenil animal
- Réseau des médiathèques
- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- Organisation de la mobilité
- Participation à une convention France services et définition des obligations de service public y afférentes
- Petite enfance
- Politique de la ville
- Politique du logement et du cadre de vie
- Prestations de services aux communes
- Réalisation et gestion d'équipements à vocation touristique ayant un intérêt communautaire

INSTANCES

LES MEMBRES DU BUREAU :

PASCAL GUICHARD

Président de la CCCE
Conseiller municipal
délégué de Dinard

DELPHINE BRIAND

1^{ère} Vice-Présidente
Habitat et Mutualisation
Maire de Lancieux

MICHEL PENHOÛËT

2^{ème} Vice-Président
Environnement
Maire de Saint-Lunaire

SYLVIE SARDIN

3^{ème} Vice-Présidente
Transitions
Maire du Minihic-sur-Rance

PIERRE CONTIN

4^{ème} Vice-Président
Aménagement, transport, mobilité
Maire de La Richardais

SOPHIE BÉZIER

5^{ème} Vice-Présidente
Economie et emploi
Maire de Pleurtuit

BRUNO FONTAINE

6^{ème} Vice-Président
Petite enfance
Maire de Trémereuc

ARNAUD SALMON

7^{ème} Vice-Président
Tourisme
Maire de Dinard

JEAN-LUC OHIER

8^{ème} Vice-Président
Déchets et travaux
Maire adjoint de La Richardais

BERNARD LALOUX

9^{ème} Vice-Président
Finances et numérique
Maire adjoint de Saint-Briac-sur-Mer

EN CHIFFRES



32

Bureaux communautaires



7

Conseils communautaires



COMMUNICATION

Accompagner les services dans leurs actions

L'ANNÉE EN ACTIONS

111 004

Visiteurs sur le site internet de la collectivité

Création d'une page LinkedIn

Dans le cadre de la stratégie de communication et afin de renforcer la présence de l'EPCI sur les réseaux sociaux, une page LinkedIn a été créée en 2024. Cette nouvelle vitrine digitale complète l'usage de la page Facebook, historiquement tournée vers le grand public et les habitants du territoire. LinkedIn, de son côté, permet de cibler plus spécifiquement les partenaires institutionnels, les acteurs économiques, les entreprises, ainsi que les candidats potentiels.

Accompagnement à l'organisation du Forum de l'emploi et de la formation

Soutien actif à l'organisation du Forum de l'emploi, en collaboration avec le service développement économique et l'agent en charge de la cohésion sociale.

Cet accompagnement a porté sur plusieurs volets : conception et diffusion des supports de communication, gestion de la communication avant, pendant et après l'événement, accueil du public et orientation des visiteurs le jour J.

16 634

Visiteurs et 123 publications réalisées sur facebook.

EN CHIFFRES



24

Points presse organisés



30

Projets de services accompagnés



PAYS DE SAINT-MALO

Poursuivre la coopération avec les communautés du Pays

L'ANNÉE EN ACTIONS

Mise en œuvre et révision du SCoT

Le travail d'accompagnement des communes et intercommunalités locales s'est poursuivi en 2024, donnant lieu à l'analyse d'un projet arrêté de PLUi, de neuf projets arrêtés de PLU, d'un projet de PLH ainsi que de nombreux permis d'aménager, autorisations d'exploitation commerciale et procédures d'évolution de documents d'urbanisme.

La révision du SCoT 2018-2032 a également connu une étape importante afin de répondre aux nouveaux défis en matière de gestion économe du foncier. Deux conférences des Maires, ouvertes aux membres du CODESEN, ont permis de contribuer à l'adaptation des orientations et objectifs et à la finalisation des documents du projet. Un Comité de pays a été réuni pour débattre des orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), tandis qu'une réunion spécifique a permis d'approfondir les propositions liées aux communes littorales. Trois sessions techniques ont ensuite été consacrées aux enjeux de transition écologique et climatique, d'équité sociale, aux besoins des habitants ainsi qu'aux dynamiques économiques et aux besoins des entreprises. Tout au long de l'année, 12 comités de pilotage et un comité technique ont assuré le suivi de la révision, complétés par deux réunions des Personnes Publiques Associées.

Déploiement de la fibre

Le service numérique mutualisé constitue un guichet unique pour les élus, les collectivités, les particuliers et les entreprises. Il facilite le suivi des projets avec les opérateurs, notamment pour le déploiement de la fibre optique et de la téléphonie mobile, tout en accompagnant les collectivités et leurs agents sur les enjeux liés aux usages numériques. Il répond également aux usagers sur des problématiques concrètes telles que les délais de raccordement, les échecs techniques, le déroulement des travaux ou encore la gestion des sinistres.

En 2024, le déploiement de la fibre optique a franchi une étape décisive pour la communauté de communes avec 25 % du territoire concerné. Les premiers déploiements massifs ont été lancés : si la première phase n'est pas totalement achevée, la seconde est finalisée et la troisième déjà engagée. Ces travaux devraient s'achever dans l'année à venir, permettant d'améliorer significativement l'accès au Très Haut Débit pour les habitants et les entreprises du territoire.



EN CHIFFRES



4

Communautés

(Communauté de communes Côte d'Émeraude, Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel, Bretagne Romantique et Saint-Malo Agglomération)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Valoriser les données à l'échelle des 4 intercommunalités du Pays de Saint-Malo

SIG

L'ANNÉE EN ACTIONS

À l'échelle des Communautés du Pays de Saint-Malo

Mise à jour de données

- Actualisation des PLU sur GEO Cadastre.
- Mise à jour des données sur : la mise en oeuvre du SCOT, les énergies renouvelables, les infrastructures de transport de gaz, les risques liés aux sites industriels.

Enrichissement en données

- Consommation foncière engagée dans l'application du Mode d'Occupation du Sol.
- Déploiement de la fibre (Mégalis).
- Zones interdites à la navigation/baignade dans la Rance.
- Plans de lotissements de moins de 10 ans.
- Périmètres Opération de revitalisation de territoire.

Développement d'applications

- Suivi des sentiers de randonnée.
- Saisie des ZAE dans le cadre de la révision du SCOT.
- Améliorations spécifiques : recherche multi-parcelles, altitude et profils topographiques, conformité RGPD.

Cartographie

- Présence et concentration du radon.

13

nouvelles applications développées et mises à disposition des services et/ou du grand public



Formation et assistance technique

Un important volet d'assistance technique a été réalisé avec l'extraction et la diffusion de données, la cartographie ponctuelle, et l'appui technique direct aux utilisateurs. Par ailleurs, des sessions de formation ont été dispensées pour familiariser les utilisateurs aux applications GEO Territoire, GEO Cadastre RPCU et GEO Lotissements, afin d'assurer une meilleure autonomie des services dans l'utilisation des outils.

69

Cartes élaborées à la demande des services

Pour la CC Côte d'Émeraude

Réalisation d'applications permettant :

- D'identifier les passages facilitant la circulation des hérissons à travers les clôtures.
- D'avoir une vue d'ensemble sur les principaux réservoirs de biodiversité et continuités écologiques du territoire.
- De gérer la voirie dans les ZAE.
- De saisir la localisation des sinistres routiers.

Réalisation de cartographies :

- Sur le placement des panneaux de signalisation « zone 30 » et celui des passages cloutés à Saint-Lunaire.
- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde de Tréméuc.
- Sur le droit de préemption urbain.
- Identifiant les secteurs d'intervention des différents gestionnaires d'eau potable et d'assainissement.
- Localisant les parkings de plus de 450m² (dans le cadre de l'implantation d'ombrières photovoltaïques).
- Situant les parcelles dont la CCCE est propriétaire.

EN CHIFFRES



140

Nouveaux utilisateurs sur la plateforme webSIG "Portail des collectivités du Pays de Saint-Malo"



75

Utilisateurs formés aux applications GEO Territoire et GEO Cadastre RPCU, et 8 utilisateurs à l'application GEO Lotissements



PROJECTION 2025

- Mettre en place un outil statistique de suivi de la fréquentation et de l'utilisation des différentes applications proposées via la plateforme webSIG GEO.
- Proposer une application générique dédiée aux espaces verts communaux et intercommunaux permettant, notamment, de saisir leur nature (gazon, haies, jardinières, massifs), le niveau d'entretien, la nature des interventions ainsi que les éléments de mobilier (banc, corbeille, éclairage, point d'eau, balançoire, table de pique-nique, etc.) et les caractéristiques des chemins (largeur, revêtement imperméable ou non, etc.) qui s'y trouvent.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

Moderniser la comptabilité et garantir la qualité des comptes

L'ANNÉE EN ACTIONS

Passage à la nomenclature comptable M57 et approbation du règlement budgétaire et financier

La loi a prévu le changement de nomenclature comptable pour les budgets de la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour se conformer à la nomenclature comptable M 57, un règlement budgétaire et financier a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire en mars 2024. Il présente les règles de fonctionnement de la communauté de communes en matière budgétaire et financière.



4597
Mandats et titres réalisés

14 Marchés publics passés



PROJECTION 2025

Débuter un travail sur la qualité comptable des comptes de la communauté de communes

Le Trésor public a réalisé une synthèse de la qualité comptable des comptes de la communauté de communes présentée en juillet 2024. À l'issue de cette présentation, un travail a été entrepris sur le contrôle interne comptable et financier. Ce travail sera poursuivi en 2025 pour aboutir à la présentation d'un plan de contrôle interne.

➤ Mettre en place un observatoire fiscal et financier afin de développer une connaissance partagée des données financières des communes et de la communauté de communes et d'engager une réflexion collective sur les outils de péréquation développés.

➤ Mettre à jour le guide interne de la commande publique.

➤ Mettre en place des prestations mutualisées dans le domaine de la commande publique. Pour renforcer le service, il est prévu de recruter un agent pour gérer les marchés et développer des groupements de commandes entre la communauté de communes et les communes.

Bilan financier 2024 du BUDGET PRINCIPAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits spécifiques
20 331€

Atténuation de charges
64 154€

Produits de gestion courantes
118 990€

Produits des services
559 332€

Dotations et participations
3 819 782€

Impôts et taxes
16 646 005€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de produits
10 218 341€

Charges de personnel
3 498 248€

Charges de gestion courante
2 219 323€ dont
Indemnités élus : 171 991€
Contribution aux services incendie : 728 020€
Subventions aux associations : 968 360€
Autres contributions : 343 911€

Charges à caractère général
1 386 124€

Charges financières
65 824€

Charges exceptionnelles
17 819€



21 228 595€

Capacité à investir :

3 822 916€

17 405 979€

Commercialisation des parcs d'activités (P.A)

. 1 budget P.A de l'Orme
. 1 budget P.A des Landes

Service public d'assainissement non collectif

Financé par les redevances liées aux services.

**1 budget principal
+ 5 budgets annexes**

GEMAPI

Créée en 2023, la taxe GEMAPI représente 179 600€ de recettes réparties sur l'ensemble des contribuables du territoire de la collectivité.

Ordures ménagères

Financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée avec la taxe foncière. Les taux de TEOM vont poursuivre leur évolution pour atteindre un taux cible en 2025.

22 333 839 €

de dépenses réelles de **fonctionnement** réalisées cumulées sur tous les budgets.

3 092 932 €

de dépenses réelles d'**investissement** réalisées cumulées sur tous les budgets.

Investissements principaux en 2024

- Programme Bretagne très haut débit : **1 308 000 €**
- PLH 2014-2020 : **378 000 €**
- Matériels informatiques : **120 000 €**
- Aires d'accueil des gens du voyage : **70 000€**

- Aire de la Ville Billy : **87 000 €**
- Renouvellement des colonnes aériennes de collecte des déchets : **195 000 €**

RESSOURCES HUMAINES

Former, reconnaître et garantir l'égalité au travail

L'ANNÉE EN ACTIONS

Réévaluation du régime indemnitaire

En 2024, un travail de concertation a été entrepris avec les membres du Conseil Social Territorial pour revoir le régime indemnitaire. En décembre, le conseil communautaire a approuvé plusieurs mesures qui permettent d'améliorer le pouvoir d'achat des agents en réformant le système de primes existant, instaurant la remise de titres-restaurant et améliorant la participation de l'employeur à la mutuelle santé.

Organisation d'une formation interne

Le service a créé et organisé une formation interne « Comprendre son bulletin de salaire ». Cette formation a permis de transmettre les connaissances permettant une meilleure compréhension des données de rémunération aux agents intéressés.

92

Agents permanents

20

Agents non permanents

EN CHIFFRES



223

Contrats signés



20

procédures de recrutement pour des postes permanents ou des contrats longs



236

Arrêtés du Président



PROJECTION 2025

- Poursuivre l'organisation de formation interne.
- Mettre à jour le règlement intérieur de la communauté de communes.
- Mettre à jour le guide ressources humaines à destination des agents pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants et permettre à tous de mieux connaître le fonctionnement de la communauté de communes.

Rapport sur l'égalité professionnelle femmes/hommes

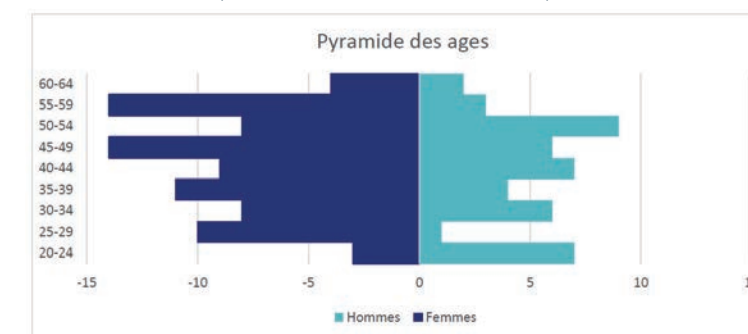
Pour la première fois, un rapport sur l'égalité professionnelle a été dressé pour la communauté de communes. Il s'appuie sur les données de l'année 2023 et présente les actions retenues pour améliorer l'égalité professionnelle.

Répartition des effectifs

La structure compte, en 2023, 123 agents, dont 65 % de femmes et 35 % d'hommes. Elle regroupe 72 titulaires, parmi lesquels 45 femmes et 27 hommes. Les emplois permanents occupés par des contractuels concerne 29 femmes et 11 hommes, soit 40 agents. Les contractuels non permanents sont au nombre de 11, avec 6 femmes et 5 hommes. La répartition hiérarchique confirme cette tendance, puisque la catégorie A compte 22 agents dont 17 femmes et 5 hommes, la catégorie B en rassemble 21 avec 13 femmes et 8 hommes, et la catégorie C, la plus nombreuse, regroupe 80 agents dont 50 femmes et 30 hommes.

Profil d'âge des agents

L'âge moyen des agents est de 42,5 ans. Les femmes sont légèrement plus jeunes (41,36 ans en moyenne) que les hommes (44,5 ans). Ce chiffre reste inférieur à la moyenne nationale relevée en 2017 dans la fonction publique territoriale, où l'âge moyen était de 45,5 ans pour les femmes et 45,1 ans pour les hommes.



Organisation du temps de travail

La répartition du temps de travail met en évidence une forte disparité. En effet, l'ensemble des agents à temps partiel (11 personnes) et à temps non complet (18 personnes) sont des femmes dont 6 sur un poste fixe et 12 sur des missions de remplacement. Cette répartition genrée renforce l'idée que certains secteurs, notamment ceux liés à l'enfance sont encore très féminisés et marqués par des contrats de courte durée.

Rémunérations et inégalités

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes restent une réalité. En moyenne, les hommes perçoivent 25 717,47 € brut par an, contre 21 339,51 € pour les femmes, soit une différence de 20,52 %. Cette disparité s'explique par le recours plus important des femmes au temps partiel ou non complet et l'âge moyen plus élevé des hommes, l'ancienneté influençant directement l'évolution salariale dans la fonction publique. Il est cependant à noter que parmi les dix plus hauts salaires de la collectivité, on compte 6 femmes et 4 hommes.

Accès aux postes à responsabilités et avancement de carrière

En matière d'encadrement, la collectivité présente une situation équilibrée avec 7 femmes et 8 hommes occupant des postes de responsabilité. La catégorie A concentre la majorité des femmes encadrantes. Toutefois, si l'on applique une stricte proportionnalité, on devrait compter davantage de femmes encadrantes.

Cette différence s'explique en grande partie par la nature des postes d'encadrement. La moitié des encadrants masculins assurent des responsabilités de terrain dans la filière technique, principalement en catégorie C, tandis que les femmes encadrent plutôt des pôles ou des structures, relevant majoritairement de la catégorie A.

Enfin, les avancements de grade confirment la tendance générale puisque 71 % des promotions concernent des femmes, un chiffre cohérent avec leur représentation globale dans la collectivité.

Actions mises en place

Lors de l'établissement des lignes directrices de gestion, plusieurs actions ont été retenues en faveur de l'égalité femmes/hommes. La collectivité veille ainsi à constituer des jurys de recrutement mixtes, a adhéré au dispositif de signalement « violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes » proposé par le centre de gestion, et diffuse dans ses locaux, le violentomètre élaboré par le Conseil régional de Bretagne afin de sensibiliser aux différentes formes de violences.



PROJECTION

- Favoriser la mixité dans les filières ou les cadres d'emploi, bien que la collectivité reste dépendante des candidatures reçues et des politiques éducatives.
- Adapter les vestiaires afin de favoriser la mixité dans les équipes.
- Développer une communication interne vectrice d'égalité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Aménager, soutenir, inventer l'économie de demain

DÉV. ÉCO

L'ANNÉE EN ACTIONS

Inventaire des zones d'activité économique

Suite à la promulgation de la Loi Climat et Résilience le 22 août 2021, la CCCE a réalisé un inventaire des zones d'activité existantes sur son territoire. L'objectif est d'avoir un état des lieux de chaque zone comportant un état parcellaire des unités foncières, une identification des occupants et la détermination d'un taux de vacance par zone. Le travail confié à l'AUDIAR a débuté au 2nd semestre 2023 et l'inventaire finalisé a été approuvé par le conseil communautaire le 29 février 2024, après consultation des propriétaires et occupants des zones d'activité.

Candidature retenue pour l'AMI Envir'A lancé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Après avoir candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) en mars 2024, la CCCE a été retenue pour déployer le dispositif « Perform'eau » sur son territoire. Ce dispositif cible les entreprises artisanales les plus consommatrices d'eau. L'objectif est de les aider à investir dans des équipements hydro-économiques et à monter en compétence sur la récupération et la gestion de l'eau. L'Agence de l'eau participe à hauteur de 11 340 €, la CMA de 2 042 € et la CCCE de 5 633 €. L'objectif est de sensibiliser une dizaine d'entreprises volontaires.

Délégation du droit de préemption urbain à la CCCE dans les zones d'activités

Sur 7 communes concernées, 4 ont choisi de déléguer leur droit de préemption urbain à la CCCE : Dinard, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Lunaire et Trémereuc.

Évolution de l'aide financière pour l'installation en agriculture

Depuis le mois de mai 2024, l'aide est ouverte aux nouveaux agriculteurs de moins de 50 ans qui s'installent sur le territoire communautaire, sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité.



8

Pass Commerce et Artisanat co-financés pour un montant total de 39 752 €



PROJECTION 2025

➤ Recruter un chargé de mission affaires foncières et immobilières afin de répondre au besoin, d'harmoniser et de centraliser les pratiques en matière de gestion foncière et immobilière, en lien notamment avec les compétences habitat et mobilités.

EN CHIFFRES



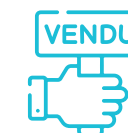
10

Zones d'activité économique en gestion



1

changement de locataire aux ateliers-relais communautaires, permettant l'accueil de l'entreprise Breizh Gourmandises.



1

lot vendu dans le parc d'activités de l'Orme à Pleurtuit qui a permis l'implantation de l'entreprise Denis Creton Couverture

HABITAT

Préparer le nouveau cadre de vie 2025-2030

HABITAT

L'ANNÉE EN ACTIONS

Élaboration du 3^{ème} PLH

L'année 2024 a été marquée par plusieurs étapes importantes dans l'élaboration du futur PLH 2025-2030. Le projet finalisé a été arrêté une première fois lors du conseil communautaire en date du 11 juillet pour être transmis aux communes et au Pays de Saint-Malo au titre de sa compétence SCoT pour avis, puis ajusté et arrêté une deuxième fois le 26 septembre pour être transmis aux services de l'État chargés d'organiser le passage devant le comité régional de l'habitat et de l'hébergement. Le projet a reçu un avis très favorable.



Financement d'un projet d'habitat inclusif

La Maison Diadème a été inaugurée à Dinard en mai 2024. Cette maison accueille 6 colocataires porteurs de trisomie 21. Ce projet a bénéficié d'une subvention communautaire de 32 000 €.

Recrutement d'une chargée de mission Habitat

La collectivité a recruté une chargée de mission au début du mois de décembre 2024 qui aura en charge le pilotage et l'animation du futur PLH notamment.

Rénovation du parc privé de logements existant - Pacte territorial France Rénov'

Dans le cadre d'une politique nationale visant à massifier la rénovation du parc d'habitat privé existant, l'Etat a décidé de confier l'animation de la dynamique à l'ANAH – Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat. L'ANAH, a ainsi proposé ainsi aux collectivités locales de signer un pacte territorial sur une durée maximum de 5 ans, sous la forme d'un PIG (Programme d'Intérêt Général). L'année 2024 a été marquée, en lien avec les 3 autres collectivités membres du Pays de Saint-Malo, par le travail d'écriture du Pacte territorial - France Rénov' (PIG) 2025-2029 à l'échelle du pays de Saint-Malo.



Inauguration de logements locatifs sociaux

Depuis 2014, la CCCE a investi près d'un million d'euros pour construire des logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire. Une opération a été inaugurée en juin 2024 au Minihic-sur-Rance: Le Clos Redier (15 logements).

378 000€

D'aides versées dans le cadre notamment de la prorogation de certains financements du PLH 2014-2020.

EN CHIFFRES



365

Actes réalisés au niveau local par le guichet de la rénovation énergétique des Communautés du Pays de Saint-Malo. (contre 324 en 2024)



73

rendez-vous personnalisés avec les opérateurs-conseil (demandes de financement, adaptation des logements, rénovation énergétique).



PROJECTION 2025

- Adopter le 3^{ème} PLH 2025-2030 au 1^{er} trimestre qui fixera des objectifs et déclinera les actions et les investissements de la collectivité en matière de logement pour l'ensemble des habitants.
- Signer la convention du pacte territorial – France Rénov' 2025-2029.

TOURISME

Dynamiser l'accueil et promouvoir les richesses locales

L'ANNÉE EN ACTIONS

881 583€

De subventions de la CCCE attribués à l'office de tourisme communautaire pour son fonctionnement



Renouvellement du classement de l'OTI

L'office de tourisme intercommunal avait obtenu la marque nationale Qualité Tourisme™ en avril 2019. Le renouvellement de ce classement intervenant tous les 5 ans, celui-ci a été obtenu haut la main en 2024 avec un score de 97,35% grâce au travail fourni par l'équipe de Dinard Côte d'Émeraude Tourisme.

148 273

Visiteurs accueillis dans les bureaux d'information touristique

TOURISME

EN CHIFFRES



1 136 175

Nuitées comptabilisées



994 186€

De taxe de séjour collectée

Inauguration du point i-mobile pour un accueil hors les murs

Le 10 juillet, le point i-mobile était inauguré à la grève de Garel au Minihic-sur-Rance. L'achat de ce véhicule par l'office de tourisme est une solution adaptée pour permettre de mailler l'ensemble du territoire communautaire. Une acquisition rendue possible grâce à une subvention du fonds européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) au titre du programme LEADER.



PROJECTION 2025

- Mettre en tourisme la V42 et du tronçon de la vélo-maritime EV4 (Trémereuc-Saint-Malo) défini comme prioritaire par la Destination touristique régionale Cap Fréhel Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel. Après une fin d'année 2024 dédiée à l'émergence d'initiatives locales pour développer l'hébergement à la nuitée, l'année 2025 sera consacrée à un travail sur la signalétique.
- Engager au 1^{er} semestre 2025 la rénovation thermique du Bureau d'Information Touristique de Lancieux prévus.
- Augmenter le tarif de la taxe de séjour communautaire suite au vote du conseil communautaire du 23 mai 2024. L'augmentation concernera 4 catégories d'hébergement : les hôtels 5 étoiles de 1,70 € à 2,00 €, les hôtels 4 étoiles de 1,50 € à 1,90 €, les hôtels 3 étoiles de 1,20 € à 1,30 € et les terrains de camping 3,4 et 5 étoiles de 0,55 € à 0,60 €.

FRANCE SERVICES

Favoriser l'autonomie numérique et préparer l'avenir

L'ANNÉE EN ACTIONS



Poursuite des ateliers numériques

Tout au long de l'année, 9 ateliers numériques ont été organisés en collaboration avec l'association AGIRabcd, pour accompagner les habitants sur leurs difficultés face à l'outil informatique et leur permettre de monter en compétences. Des thématiques diverses ont été proposées telles que : communiquer en visio, naviguer en sécurité sur les sites marchands, installer une application sur smartphone, faire une réservation par internet...

3 208

Accompagnements aux usagers
par les conseillères France Services



Organisation de plusieurs réunions d'informations sur le départ en retraite

Deux réunions d'information, animées par l'Assurance retraite et l'AGIRC-ARRCO, ont été organisées afin d'informer les habitants sur la préparation de leur départ à la retraite. Ces rencontres ont permis des échanges constructifs entre les participants et les représentants des organismes, abordant notamment les modes d'acquisition de trimestres, les dispositifs de départ à la retraite, les conséquences de la réforme en cours, ainsi que les démarches à effectuer auprès du régime général et de l'AGIRC-ARRCO. Au total 38 personnes ont assisté à ces deux temps d'informations.

Présence de nouvelles permanences

En plus des permanences de AGIR abcd, Mission Locale, Capemploi, UFC que choisir, Rénov'Habitat Bretagne, CDAS, SOLIHA, MGEN, Notaires, Avocats de nouvelles structures propose des rendez-vous depuis 2024 :

ADIL : Informer les particuliers sur toutes les questions liées au logement.

SARAE : Dispositif d'aide sociale destiné à accompagner des personnes en difficulté dans leur parcours de relogement ou de maintien dans le logement.

URBANIS : Accompagnement de la rénovation de l'habitat, la lutte contre l'habitat indigne et la mise en œuvre des politiques publiques du logement.

CONSEIL RENOV 35 : Accompagne gratuitement les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique de logement.

SEMAPHORE : Groupe d'Entraide Mutuelle autour d'ateliers collectifs (sport adapté, bricolage, jardin, sortie, cuisine) pour favoriser la santé mentale et le lien social.

ADIE : Finance et accompagne les créateurs d'entreprises exclus du système bancaire.

EN CHIFFRES



22

partenaires locaux



3 662

Demandes reçues



87%

Des usagers vivent
sur le territoire de la CCCE



PROJECTION 2025

- Développer les partenariats.
- Organiser des temps de formations supplémentaires à l'outil informatique.
- Réfléchir à des activités hors les murs.

PETITE ENFANCE

Partager des temps conviviaux pour bien grandir

L'ANNÉE EN ACTIONS

Activités et animations

Proposition de moments ponctuels (éveil musical, découverte d'albums à la médiathèque, jeux avec la ludothèque), des sorties (au centre-ville, au verger, à l'école maternelle), des temps d'animation (avec la Maison de la Rance, le Musée Manoli ou le foyer logement pour des rencontres intergénérationnelles), mais également des journées à thème (pique-nique, carnaval, chandeleur, journée vélo, journée pyjama, Noël), des visites extérieures (caserne des pompiers) et même un spectacle de fin d'année. Les familles sont très souvent invitées à prendre part à ces moments.

224

Familles reçues
au guichet unique

Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance

Cette année, le thème « Viens, je t'emmène » a été l'occasion pour les équipes d'inventer des activités qui changent de l'ordinaire. Elles ont emmené les enfants vers le jardin, vers la plage, en bateau, à cheval... Les ateliers étaient également ouverts aux familles.

Organisation d'une soirée conférence pour les familles

Le Relais Petite Enfance de la communauté de communes a proposé une soirée conférence en février, sur le thème : « Accompagner son enfant dans ses premiers pas à l'école ».



Journée pédagogique pour les professionnels

Cette journée, organisée avec le Pôle Ressources Handicap 35, a été rythmée par plusieurs temps forts. La matinée a notamment permis une présentation des différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou de troubles du développement, ainsi que dans le soutien à leur inclusion et à leur suivi psychologique.

Des familles et des professionnels ont ensuite partagé leurs témoignages, à la fois sur les expériences collectives et sur les accompagnements individuels.

Des ateliers et des tables rondes ont été proposés, autour de thématiques telles que la communication avec les familles, le repérage des troubles, l'aménagement de l'espace ou encore la prise en compte du handicap dans des situations sociales vulnérables. Enfin, les structures petite enfance communautaires ont présenté le Protocole d'Accueil Personnalisé qu'elles ont mis en place.

Évolutions numériques

L'année a été marquée par des avancées significatives en matière de digitalisation des services. Le passage à la version 2 du logiciel ABELIUM a permis de simplifier les procédures de pré-inscription et le suivi des listes d'attente, d'améliorer la fiabilité et la rapidité des envois de mails aux familles, ainsi que d'optimiser le suivi des contrats par les directrices de crèche.

Le déploiement du Portail numérique Petite Enfance a offert aux familles un accès sécurisé pour consulter les actualités, les menus, les dates de fermeture, signaler des absences ou encore formuler des demandes de temps de garde supplémentaires. Ce portail permet également de télécharger divers documents utiles. Les assistantes maternelles bénéficient elles aussi de cet outil, avec un accès sécurisé pour s'inscrire aux ateliers d'éveil proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) et réserver des malles de jeux.

111

Ateliers d'éveil
à destination des
professionnels de
la garde individuel

EN CHIFFRES



3

crèches



116

Places d'accueil collectifs



273

Places d'accueil individuel



PROJECTION 2025

- Réaliser un protocole de collaboration afin d'harmoniser et de développer les actions mises en place en faveur des enfants rencontrant des difficultés d'ordre social, médical ou psychologique sur les 6 communes de la CCCE située en Ille-et-Vilaine.
- Préparer le déménagement de la crèche "Les Petits Matelots" vers le nouveau bâtiment à Dinard et poursuite des travaux de construction d'une micro-crèche à Saint-Lunaire.
- Organiser une « Quinzaine sur le langage » pour sensibiliser à l'importance du développement du vocabulaire dès le plus jeune âge.

TRANSITIONS

Mobiliser et réfléchir aux solutions pour construire un avenir commun

L'ANNÉE EN ACTIONS

Fin du programme "Embarquez pour les défis transitions de la Côte d'Émeraude"

Depuis fin juin 2021, la CCCE est lauréate de l'appel à projet « Mobiliser les breton.ne.s pour les transitions ». Dans ce cadre, la communauté de communes a lancé son projet de mobilisation citoyenne, nommé « Embarquez ». Ce dernier s'est achevé en 2024 et certaines actions ont été réalisées :

- Installation de plusieurs aires de compostages collectives et organisation d'un atelier de sensibilisation au compostage en partenariat avec Compost'tout.

- Organisation d'une fresque du climat auprès des élus et des agents de la CCCE. Fondé sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) cet atelier reconstitue les liens de cause à effet des changements climatiques, et explorent les actions à entreprendre dans le cadre personnel et professionnel. Son approche ludique a permis à tous les participants, quel que soit leur niveau de connaissance, de s'approprier le sujet.



Préparation du futur plan d'action

Les élus communaux, assistés par la chargée de mission PCAET, ont travaillé durant toute l'année, lors de différents ateliers sur deux thématiques à fort enjeu : les bâtiments et les mobilités. Ces ateliers ont permis de faire ressortir des pistes qui serviront à la rédaction du futur plan d'action.

Partenariat avec Voltalis

Afin de mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO₂ du territoire, mais aussi pour favoriser le développement des énergies renouvelables, la CCCE a signé une convention avec Voltalis afin de soutenir leur initiative proposant de doter les foyers d'un dispositif pour réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie par an, sans changer de radiateurs, ni de fournisseur d'électricité. La démarche auprès des habitants s'est déroulée durant le 1^{er} trimestre de l'année.

EN CHIFFRES



86%

Des actions inscrites dans le programme "Embarquez" ont été réalisées



4

Aires de compostage collectives installées



PROJECTION 2025

➤ Élaborer le plan d'action du Plan Climat Air Énergie Territorial.

CONSEIL EN ÉNERGIE

Déployer les énergies

L'ANNÉE EN ACTIONS

Identification des zones propices au déploiement des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), les communes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé pour identifier ces zones. Ce travail a permis à la CCCE de figurer parmi les EPCI les plus mobilisés à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine.

"Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique" (ACTEE)

Ce programme aide financièrement les collectivités à passer à l'acte en matière de rénovation énergétique sur leur patrimoine bâti (audits énergétiques, maîtrise d'œuvre...). Pour notre territoire, cela se traduit par un montant de financement mobilisable de 285 000 €.

Nouveau rendez-vous : Le petit déjeuner énergie

Organisé tous les semestres, il constitue un moment privilégié pour réunir les agents des communes et échanger sur des sujets techniques ou d'actualité. Favoriser la mise en réseau, le partage d'expériences et la montée en compétences des agents, telles sont les principales ambitions de ces rencontres. La première édition s'est tenue le 22 novembre et a été l'occasion de présenter les équipements de mesure énergétique à disposition des collectivités.



PROJECTION 2025

- Produire un observatoire énergétique du patrimoine public pour avoir un outil d'aide à la décision qui permettra aux collectivités du territoire de définir des stratégies d'optimisation des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables.
- Favoriser l'émergence de projets photovoltaïques pour l'autoconsommation collective et les boucles énergétiques.
- Mettre en place un dispositif de financement des actions de travaux d'économie d'énergie des collectivités par la valorisation systématique des certificats d'économie d'énergie.

EN CHIFFRES



15

Audits énergétiques réalisés sur des bâtiments publics avec le soutien financier du programme ACTEE+



13

Accompagnements de projets auprès des communes de la CCCE



9

Bilans énergie

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Répondre à la demande et renforcer l'expertise

L'ANNÉE EN ACTIONS

1 049

Demandes d'autorisation du droit des sols instruites

Intégration d'une nouvelle instructrice

Suite au départ en retraite d'une collaboratrice, le service ADS a accueilli une nouvelle instructrice afin de renforcer et de compléter l'équipe. Son arrivée a permis d'assurer la continuité des activités et le maintien de la qualité du service rendu. Une phase d'accompagnement et de prise en main progressive de ses missions a été mise en place, afin de faciliter son intégration et de favoriser une transmission efficace des savoirs et des pratiques.

45%

Des demandes d'autorisation du droit des sols du territoire déposées sur le guichet numérique



PROJECTION 2025

- Poursuivre la dématérialisation de l'instruction des demandes ADS (consultations, transmissions, signature).
- Créer une lettre d'information mensuelle sur l'actualité réglementaire et jurisprudentielle à destination des services urbanisme des communes.

EN CHIFFRES



38

Avant-projets communaux analysés



6

Avant-projets communautaires analysés



4

Coordinations d'avis de Personnes Publiques Associées

MOBILITÉ

Concrétiser les ambitions en matière de déplacements

L'ANNÉE EN ACTIONS

Construction du plan de mobilité

Dans le cadre de l'élaboration de son plan de mobilité, la communauté de communes a mené pendant deux ans une réflexion visant à proposer des solutions de déplacements multimodales, durables et accessibles à tous. Sur la base d'un diagnostic partagé en janvier 2024, des orientations stratégiques ont été co-construites avec les élus, techniciens et partenaires locaux, puis validées en juillet.

Le programme d'action, dernière étape de la démarche, s'articule autour de quatre axes : **mailler l'offre de transport, développer l'intermodalité, accompagner les usagers et structurer les mobilités actives** et de 15 actions. Parmi ces actions, on peut citer : la réalisation d'un plan de mobilités actives, le renforcement du rôle des aires d'échanges multimodales, l'optimisation et le développement de l'offre BreizhGo ou encore la création d'un guide de la mobilité. L'action phare de ce plan consiste en la création d'un réseau de transports en commun régulier à l'échelle communautaire.



Nouveau prestataire pour le Transport À la Demande

Depuis 2013 la CCCE propose un service de transport à la demande, TADy Cool, avec le concours financier du programme européen LEADER. Ce service permet, depuis le domicile, de rejoindre l'un des 12 points d'arrêt du territoire pour un coût de 2€ par trajet. Depuis le 1^{er} juillet, c'est l'entreprise Titi Floris qui assure le service. Les nouveaux véhicules, électriques, sont reconnaissables à leur couleur bleue.

4 400

Trajets réalisés avec le TADyCool, soit plus de 23 000kms parcourus

Construction du diagnostic des mobilités actives

Le recrutement d'un chargé de projet mobilités actives a permis le lancement, à l'été, du diagnostic des mobilités actives sur le territoire. Dans ce cadre, chaque aménagement cyclable a été évalué et une dizaine d'habitants du territoire ont pu participer à une enquête sous forme d'entretien individuel, permettant de préciser les difficultés rencontrées lors de la pratique, mais aussi les attentes de chacun en matière de mobilité active.

65

Bénéficiaires de l'aide à l'achat de vélo

Renouvellement de la convention Mobil'Rance

Depuis 2016, la plateforme de mobilité solidaire Mobil'Rance, portée par l'association Steredenn, accompagne les publics en insertion professionnelle en leur proposant des solutions de mobilité sur le territoire. En 2024, une nouvelle convention a été signée jusqu'en 2026.



EN CHIFFRES



256

élèves de CM2 diplômés du « Savoir rouler à vélo » dans 10 écoles du territoire



403

écoliers participants au « Trophée de l'écolier cycliste »



PROJECTION 2025

- Co-construire un nouveau guide de randonnée avec l'office de tourisme.
- Poursuivre la construction du plan des mobilités actives avec la définition de la stratégie que la communauté de communes devra suivre jusqu'à 2030.
- Créer une navette estivale vers Dinard depuis des parkings relais situés en périphérie.
- Créer un service de transport en commun permettant aux habitants du Minihic-sur-Rance d'accéder aux lignes BreizhGo.
- Recruter un bureau d'étude pour accompagner à la construction du futur réseau de transport en commun communautaire.

BIODIVERSITÉ

Préserver le vivant grâce aux actions locales et citoyennes

L'ANNÉE EN ACTIONS

Organisation d'un cycle d'échanges techniques

Dans le cadre du Plan Local pour la Biodiversité un cycle d'échanges techniques sur différentes thématiques a été proposé aux communes. Ces rendez-vous ont permis le passage à l'action, comme par exemple: la réalisation d'inventaires du bâti suite à la formation chiroptères à Saint-Briac-sur-Mer, Lancieux, Pleurtuit et Trémereuc. Réalisation de protocoles de sciences participatives suite à la formation Propage & Florilege (Saint-Lunaire, Saint-Briac-sur-Mer), Prise en compte de l'avifaune et des chiroptères dans le cadre de projets de rénovation du bâti (Pleurtuit, Saint-Briac-sur-Mer).

Mise en place de la Route du hérisson

La CCCE a mis en place la Route du hérisson, avec les communes, dès juillet 2024, pour favoriser la perméabilité des clôtures et améliorer les trames écologiques. Ce dispositif est inspiré du Groupe mammalogique normand qui a bien voulu partager son expérience. Plusieurs passages à hérisson ont déjà pu fleurir sur les différents espaces communaux du territoire : cimetières, écoles, parcs, services techniques... sont à présent perméables à la microfaune urbaine.

30

Passages à hérisson installés dans les communes



Réalisation d'un reportage par l'Office français de la biodiversité, suite au Trophée

La CCCE a remporté le prix "Mobiliser les citoyens et les acteurs du territoire en faveur de la biodiversité" en décembre 2023, dans le cadre des Trophées des Atlas de la biodiversité organisé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Durant l'été 2024, l'OFB et une équipe de tournage ont réalisé un film pour promouvoir les lauréats à l'échelle nationale. Plusieurs actions organisées localement y ont été mises en valeur : le Crieur de l'Atlas à Saint-Briac-sur-Mer, les haies sèches à Saint-Lunaire et la laisse de mer à Dinard.

2

Expositions réalisées (La Fantastique Biodiversité de la Côte d'Émeraude et Zoom sur les zones humides)



EN CHIFFRES



37

actions réalisées en faveur de la préservation de la biodiversité avec les communes, et 13 actions propres à la CCCE



28

sorties organisées et 221 participants



PROJECTION 2025

- Déployer la route du hérisson auprès des particuliers.
- Candidater au Concours Capitale Française pour la Biodiversité dont la thématique en 2025 est « Culture(s) et Biodiversité ». Cette candidature est une opportunité pour faire connaître les actions réalisées au-delà du territoire et avoir un retour technique des organismes organisateurs.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Lutter contre le gaspillage et préparer l'avenir agricole

L'ANNÉE EN ACTIONS



Tournée des restos pour les élus

Plusieurs fois dans l'année, les élus du bureau communautaire ont déjeuné au sein des restaurants scolaires, pour permettre aux équipes de présenter leur travail aux élus du territoire. À la fin de chaque réunion, une présentation de la cantine, de ses projets et de son personnel est réalisée. Cette présentation a été suivie d'un déjeuner préparé par les services de restauration. Cette opération permet, par ailleurs, aux cuisiniers de partager leur quotidien, valoriser les évolutions de leurs pratiques et de présenter les produits locaux entrant dans la composition des menus.

Transmission des exploitations agricoles

La CCCE héberge une 50^{aine} de sièges d'exploitations agricoles. Une enquête, réalisée par la Chambre d'Agriculture, a été déployée auprès de 24 exploitations dont le dirigeant est âgé de 50 ans ou plus, 15 de ces derniers ont répondu à l'enquête. Ces réponses nous permettent de mieux comprendre l'activité agricole du territoire. A la suite de ce travail, des portes à portes seront menés pour proposer aux exploitants qui le souhaitent des accompagnements à la construction de projets de transmission ou leur mise en œuvre.

24 Exploitations agricoles enquêtées sur la transmission de leur ferme

PAAT

EN CHIFFRES



17

Ateliers proposés aux structures sociales dans le cadre d'un accompagnement sur la précarité alimentaire



10

Classes inscrites au cycle d'animation alimentation

13

Semaines de pesées du gaspillage alimentaire dans les établissements de restauration collective

Gaspillage alimentaire en restauration collective

Une campagne de diagnostic des établissements de restauration collective sur le sujet du gaspillage alimentaire a été engagée en 2024. Au cours de l'année 13 restaurants, scolaires, de petite enfance ou encore d'hébergement pour sénior, ont participé à la démarche en réalisant des pesées sur une semaine. Les données collectées doivent ainsi être assemblées, analysées et traitées pour produire des plans d'action de réduction du gaspillage pour chacun d'entre eux.



Accompagnement de plusieurs structures sociales sur la précarité alimentaire

En partenariat avec l'association "Aux Goûts du Jour", 9 structures sociales ont été accompagnées pour construire leurs propres plans d'action dédiés. Des ateliers ont été proposés à ces structures où 37 professionnels et 73 bénéficiaires ont participé.



PROJECTION 2025

- Travailler sur l'identité culinaire du territoire, à travers l'organisation d'un concours ouvert aux habitants.
- Lancer des travaux, visites et tests sur la logistique de proximité, avec les EPCI voisins de la CCCE.
- Mettre en place du porte-à-porte auprès des exploitations agricoles dont la transmission est proche.
- Organiser des ateliers culinaires auprès des services d'aide à domicile.

BOCAGE ET PAYSAGE

Renforcer la gestion durable des haies et des espaces verts

L'ANNÉE EN ACTIONS



Formation sur la haie fourragère

Une journée de formation dédiée à la haie fourragère a été organisée en novembre, en co-animation avec l'Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons. Cet événement a réuni 70 participants venus des quatre départements bretons. Cette journée avait pour objectifs : de sensibiliser les acteurs à l'intérêt agroécologique de la haie fourragère, de présenter les pratiques favorables à la valorisation du bocage dans l'alimentation animale, de partager des retours d'expériences et d'aborder les aspects techniques et réglementaires liés à l'implantation et à l'entretien de ce type de haies. Le programme de la journée a alterné apports théoriques, échanges techniques et visite de terrains. Les discussions ont permis de mettre en lumière les bénéfices multiples de ce type de haie : autonomie alimentaire, résilience face aux aléas climatiques, protection des sols et de la ressource en eau, et renforcement de la biodiversité.

119

Arbres fruitiers financés pour un montant de 1 830€ auprès de 15 habitants.



46

Agents formés lors des 3 ateliers sur le cycle de l'arbre (arbre fruitier, arbre en ville et réglementation de l'arbre et de la haie)

Acquisition de matériel pour les espaces verts

Dans le cadre d'un engagement en faveur d'une gestion durable des espaces naturels et paysagers, l'acquisition d'un porte-outil polyvalent, accompagné de sept équipements spécifiques (faucheuse rotative, barre de coupe, débroussailluse, brosse de désherbage, andaineur et broyeur à couteaux), a été réalisée. Ce matériel permet de diversifier les interventions tout en réduisant l'impact environnemental des pratiques d'entretien.

L'objectif est double : optimiser la gestion des milieux bocagers et des espaces verts tout en limitant l'usage de produits phytosanitaires et en préservant la biodiversité locale.

EN CHIFFRES



1,8

Km de haies plantées avec 8 agriculteurs



2,1

kms de haies plantées en gestion durable avec 2 agriculteurs



36

Habitants formés aux soins, taille et greffage des arbres fruitiers



PROJECTION 2025

- Poursuivre les travaux de création/restauration du bocage.
- Valider le Plan de gestion durable des espaces verts.

MILIEUX AQUATIQUES

Restaurer, préserver et valoriser les cours d'eau

L'ANNÉE EN ACTIONS

Restauration écologique du Drouet et de la vallée de la Sorais

Les travaux de restauration du cours d'eau du Drouet, menés dans l'emprise des anciens plans d'eau du Moulin Riot et de la vallée de la Sorais, à Créhen, ont été finalisés. Ces interventions ont permis de redonner au cours d'eau un fonctionnement plus naturel grâce à la réalisation de rampes en enrochement, la fermeture de certains fossés par tamponnement, ainsi que des opérations de plantations d'arbres et de végétation rivulaire. Ces aménagements visent à restaurer les habitats aquatiques, améliorer la qualité de l'eau et renforcer la biodiversité du site.

Soutien à des initiatives locales de restauration de cours d'eau

Un accompagnement technique a été apporté à un particulier engagé dans la restauration hydromorphologique du ruisseau de l'Étanchet, sur la commune de Pleurtuit. Cette collaboration a permis d'encadrer les travaux pour qu'ils respectent les équilibres naturels du cours d'eau et contribuent à la préservation de la continuité écologique. À Saint-Lunaire, sur le site de La Dauphinais, des aménagements ont été réalisés, incluant la création d'une rampe en enrochement, la mise en place d'un bassin tampon pour collecter les eaux de drainage, ainsi que des travaux de restauration du lit du cours d'eau. Ces derniers seront finalisés en 2025.

1080€

D'inventaires complémentaires dans les zones humides



Amélioration des milieux aquatiques

Des actions complémentaires ont été menées pour préserver et restaurer les milieux aquatiques sur d'autres sites. À Pleurtuit, des travaux ont permis d'améliorer les habitats aquatiques du ruisseau du Minihic, au niveau du lieu-dit Le Pont.

Par ailleurs, le suivi de l'étude de restauration écologique de la vallée du Crévelin, à Saint-Lunaire, s'est poursuivi cette année, dans l'optique de définir un programme d'action pertinent et adapté.

Dans un objectif de clarification juridique en vue d'une future intervention, un cabinet d'avocat a été sollicité pour mieux cerner les responsabilités liées à la gestion de l'étang de la Garde, situé entre La Richardais et Pleurtuit. Enfin, un inventaire complémentaire de zones humides a été réalisé en lien avec un projet d'aménagement porté par la CCCE.

Communication sur les travaux

Dans le cadre de la valorisation des actions menées, deux journées de sensibilisation grand public ont été organisées à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides : un inventaire participatif au Moulin Riot (Créhen) et un chantier de gestion de la végétation sur l'Étanchet (Pleurtuit), en partenariat avec la Région Bretagne. Trois films ont également été réalisés et diffusés pour présenter les travaux au Moulin Riot et dans la vallée de la Sorais. Un panneau explicatif a enfin été installé aux Forges, à Pleurtuit, pour informer sur les aménagements réalisés.



EN CHIFFRES



77 550€

De travaux côtiers Rance et Manche



39 955€

D'études côtiers Rance et Manche



20 971€

De travaux sur le Frémur



PROJECTION 2025

- Renaturer le Frémur et remettre en talweg entre Taden, Corseul et le Pont Homery.
- Restaurer la continuité écologique des ruisseaux du Dick et de l'Étanchet à Pleurtuit.
- Restaurer le Crévelin sur la zone de l'aéroport et dans le bois de Ponthual.
- Accompagner techniquement Trémereuc pour la remise en talweg et l'intégration des milieux aquatiques au projet de voie verte.
- Finaliser l'étude pour la vallée du Crévelin : scénario retenu, autorisations et marchés de travaux.
- Élaborer le futur programme d'action dans le cadre de l'« Accord de territoire ».

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Restaurer, préserver et valoriser les cours d'eau

L'ANNÉE EN ACTIONS



Structuration du volet « Risques » de la compétence GEMAPI

Conscients de la vulnérabilité du territoire intercommunal, largement littoral, les élus ont engagé une démarche afin de structurer le volet « risques ». Un diagnostic territorial visant à clarifier le périmètre de compétence, préciser les responsabilités de la communauté de communes et identifier avec précision les zones exposées aux risques d'inondation ou de recul du trait de côte a été réalisé. Ce travail a également permis de définir les notions clés relatives aux risques et aux ouvrages de protection, de dresser une carte d'identité du territoire et de présenter les principaux enjeux locaux.

Pour enrichir ce diagnostic, deux cycles d'ateliers associant les élus et les services des huit communes ont été menés. Le premier a permis de recenser 105 zones à enjeux exposées à différents aléas (inondations fluviales, submersions marines, ruissellements, recul du trait de côte). Le second a conduit à une priorisation de ces zones, en fonction de leur niveau de vulnérabilité, afin de mieux orienter les actions futures de prévention et de protection.



Réflexion sur l'avenir du polder de Lancieux

Face à la montée du niveau de la mer liée au changement climatique, l'avenir du polder de Lancieux, protégé par la digue historique de la Roche, est devenu une préoccupation urgente. Plusieurs études techniques ont été menées pour envisager des solutions d'adaptation. Afin d'impliquer les habitants dans les décisions à venir, une démarche de concertation publique, élaborée en 2024, va être lancée début 2025. Ces ateliers viseront à identifier les attentes de la population et à co-construire l'avenir de ce territoire côtier.

EN CHIFFRES



215 763€

De taxe GEMAPI

Réalisation de plusieurs études de maîtrise d'œuvre

Plusieurs études de maîtrise d'œuvre ont été engagées pour traiter les désagréments constatés sur la digue de La Roche à Lancieux, liés notamment à la présence de terriers de ragondins, à des affaissements ponctuels et à l'érosion du pied d'ouvrage. Une étude spécifique a également porté sur le remplacement de la porte à flots interne à la digue de La Roche, située à Lancieux.

Parallèlement, un arrêté préfectoral complémentaire, délivré en juillet, est venu autoriser officiellement le système d'endiguement de la digue de La Roche, renforçant ainsi le cadre réglementaire de sa gestion et de sa sécurisation.



PROJECTION 2025

- Lancer l'étude de définition du trait de côte à horizon 30 ans et à horizon 100 ans, via une démarche groupée avec les autres EPCI brétiliens au travers la maîtrise d'ouvrage du Pays de Saint-Malo.
- Élaborer une stratégie de gestion du trait de côte face (érosion et submersion).
- Choisir un scénario sur le devenir du polder de Lancieux.

BRIGADE NATURE ET PATRIMOINE

Renforcer les parcours d'insertion par la prévention, l'emploi, les partenariats et l'alimentation

L'ANNÉE EN ACTIONS

24

Salariés au sein de la brigade nature et patrimoine

Organisation d'une visite des locaux de la brigade

Une visite du chantier d'insertion a été organisée à destination des référents RSA du département. Accompagnés par la chargée de mission cohésion sociale, quatre salariés de la brigade ont présenté les locaux ainsi que le chantier d'insertion aux partenaires sociaux.

Poursuite du partenariat avec "Les jardins des Restos du Coeur"

Depuis 4 ans, les salariés de la brigade nature et patrimoine interviennent pour soutenir techniquement les jardins de l'association et bénéficier d'une action de sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et durable.

Participation à des actions de prévention

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la santé et du bien-être, plusieurs actions de prévention ont été menées à destination des salariés du chantier d'insertion, incluant une sensibilisation aux violences intrafamiliales en partenariat avec le réseau V.I.F. de Saint-Malo, la mise en place d'ateliers santé lors du "Mois sans tabac" ainsi que des consultations délocalisées avec un tabacologue.



Développement du jardin permacole et mise en place d'ateliers culinaires

Un espace de maraîchage avec une serre a été installé sur le terrain des locaux du chantier d'insertion, dont la production est destinée aux salariés de la brigade. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec l'association « Au Goût Du Jour », financée par l'Agence Régionale de Santé, pour organiser des ateliers cuisine et participer au cycle « Opti'courses » pour apprendre à bien s'alimenter avec un petit budget.



Réalisation d'ateliers emploi

Des ateliers emploi ont été proposés afin d'accompagner les salariés du chantier d'insertion dans leur parcours professionnel, incluant la rédaction de CV, la préparation de lettres de motivation et la simulation d'entretiens. Parallèlement, des réunions d'information collective ont été organisées en partenariat avec Agri-Insertion pour la découverte des métiers de l'agriculture et du paysage, avec l'UIMM 35-56 pour les métiers de la métallurgie, ainsi qu'autour de la mobilité grâce à l'intervention de Mobil'Rance de Steredenn.

13

Ateliers organisés pour travailler sur la construction du projet professionnel

EN CHIFFRES



10

Métiers découverts en stage par les salariés du chantier



6

Sorties positives sur 10 du dispositif d'insertion (4 CDD, 1 entrée en formation, 1 accès au logement et à la mobilité)



PROJECTION 2025

- Poursuivre le partenariat avec l'association « Au Goût du Jour » pour lutter contre la précarité alimentaire.
- Organiser des actions de sensibilisation au handicap et la visite d'un Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.).
- Créer un partenariat avec le Groupe d'Entraide Mutuelle de Dinard, le Sémaphore.
- Rencontrer des entreprises locales pour permettre aux salariés en insertion de découvrir de nouveaux métiers.

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Aménager pour répondre aux besoins et anticiper les usages

L'ANNÉE EN ACTIONS

Modernisation des équipements publics

Aire d'accueil des gens du voyage de l'Ivenais

Des travaux ont été réalisés afin de renforcer la sécurité et d'améliorer la gestion de l'aire d'accueil. Ils ont consisté notamment en la mise en place d'une poutre rétractable à l'entrée pour faciliter le contrôle des accès et éviter les intrusions, l'installation d'une barrière rotative pour protéger la zone de dépose des bennes lors des grands passages, ainsi que la pose de blocs béton destinés à sécuriser les cuves de récupération des eaux usées.

Extension du siège communautaire

L'année a été marquée par l'avancement du projet d'extension du siège. Après les échanges préliminaires avec l'aménageur et le dépôt du permis de construire, plusieurs travaux préparatoires ont été engagés : fondations, mise en place d'une entrée provisoire, contrôle d'accès, viabilisation des réseaux. En parallèle, un travail a été mené avec le service informatique afin de définir les solutions techniques adaptées pour l'affichage et la diffusion des réunions communautaires dans les nouvelles salles.

Nouveau bâtiment pour la crèche « Les Petits Matelots »

Le projet de construction de la nouvelle crèche à Dinard a franchi une étape importante en 2024 avec le dépôt et l'affichage du permis modificatif, puis le lancement et le suivi des travaux.

Déchèterie

Plusieurs chantiers ont été menés pour améliorer les installations existantes : construction d'un abri pour les bennes à ordures ménagères, travaux sur les réseaux, étude et lancement d'une extension du bâtiment administratif avec réorganisation des locaux. Par ailleurs, des projets ont été engagés : mise en place de cuves de récupération des eaux de pluie issues des toitures afin de les réutiliser pour l'aire de lavage, et choix d'une maîtrise d'œuvre pour le lancement de travaux visant à améliorer le traitement des eaux pluviales.

185 000€

Investis pour la construction d'un abri de bennes à ordures ménagères



Travaux d'isolation du Bureau d'Information Touristique de Lancieux

Afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, une consultation a été engagée pour le remplacement des menuiseries extérieures. Une déclaration préalable a été déposée en ce sens.

Aménagements dans la zone d'activité de l'Hermitage et développement des liaisons cyclables

La préparation des travaux de réfection de la rue des Artisans dans le parc d'activités de l'Hermitage a été engagée, en cohérence avec l'aménagement de liaisons cyclables à proximité. La création d'itinéraires doux s'est poursuivie avec l'élaboration des plans et le lancement des travaux d'une voie verte rue des Artisans dans le parc d'activités de l'Hermitage. De plus, le permis d'aménager de la liaison n°9, reliant le pont du Frémur à l'entrée d'agglomération de Lancieux, a été déposé.

EN CHIFFRES

678 000€

investis pour le programme de voirie

782 000€

investis pour les travaux d'extension du siège

95 000€

investis pour la réalisation du revêtement des stationnements sur l'aire d'échanges multimodales des Villes Billy



PROJECTION 2025

- Réaliser l'extension du siège de la communauté de communes.
- Réaliser des travaux de voirie dans les parcs d'activités de l'Hermitage et de la Ville es Passant 1.

DÉCHETS

Améliorer la gestion et encourager le compostage

L'ANNÉE EN ACTIONS



Renouvellement des colonnes

Au cours de l'année, le parc de colonnes a été renouvelé sur l'ensemble du territoire. Cette initiative a permis de moderniser l'ensemble des installations, de renforcer la sécurité et la durabilité de nos infrastructures en remplaçant les équipements obsolètes.

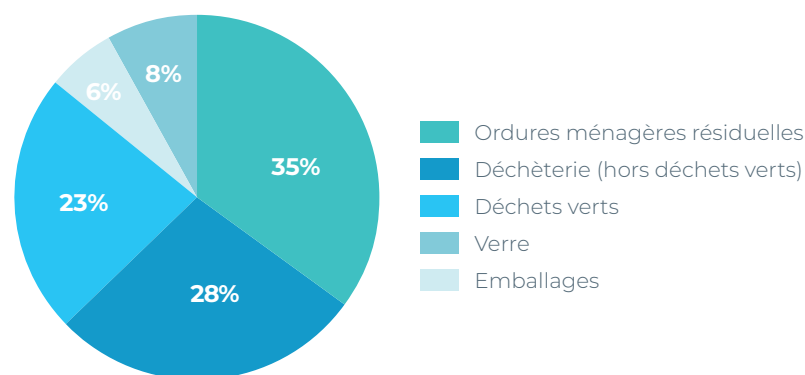
699

Colonnes de tri, regroupées en 183 points sont installées sur notre territoire (+60,5% depuis 2015)

Provenance des déchets ménagers et assimilés et provenance des dépenses

Plus de la moitié des tonnages produits sont orientés vers la déchèterie, suivis par la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles (OMr), qui représente 28 % du gisement. L'apport volontaire capte quant à lui 20 % des déchets, dont seulement 14 % sont recyclables.

Les principales dépenses liées à la gestion des déchets ménagers concernent les ordures ménagères (57 %) et la déchèterie (24 %), incluant la pré-collecte, la collecte et le traitement. L'essor des filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur), qui assurent désormais une partie du traitement, devrait contribuer à réduire les coûts de gestion en déchèterie. En revanche, pour les ordures ménagères, il reste essentiel d'agir sur la diminution des tonnages en améliorant le tri, notamment des emballages, qui constituent encore 30 % du contenu des bacs.



129,34€

C'est le coût en TTC par habitant, lié à la gestion directe des déchets (charges fonctionnelles et techniques, transport et produits)



Lancement de la vente de composteurs

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi impose aux collectivités de proposer une solution de tri des biodéchets. La CCCE a lancé, au printemps, la vente de composteurs individuels et collectifs. Les composteurs individuels sont proposés au tarif aidé de 33€ et sont accompagnés d'un seau de compostage et d'un outil aérateur-mélangeur.

Report du démarrage de la redevance spéciale

Destinée à faire payer aux professionnels le coût réel de la collecte et à les inciter à réduire leurs déchets, la redevance spéciale a été reportée en 2024. Aujourd'hui, leur participation via la TEOM couvre seulement 54 % des dépenses, le reste étant assumé par les particuliers. Pour équilibrer et harmoniser la fiscalité, la collectivité a voté en février un taux unique de TEOM fixé à 7,80 % en 2025.



PROJECTION 2025

- Lancer les travaux de réaménagement du site.
- Relancer le plan de compostage.
- Rechercher un local pour y installer une recyclerie.
- Réaliser des travaux d'amélioration des réseaux hydrauliques.

EN CHIFFRES



14 247

Tonnes de déchets déposées en déchèterie, dont 86% valorisées et 137 000 passages en déchèterie



9 532

Tonnes d'ordures ménagères collectées dont 81% en porte-à-porte soit 319,7kg/habitant



27 483

Tonnes de déchets gérées par les agents du pôle déchets

SPANC

Finaliser un programme et réfléchir aux compétences

L'ANNÉE EN ACTIONS

Réhabilitation de l'assainissement non collectif

L'année 2024 a été consacrée à la clôture administrative et financière de l'ensemble des dossiers engagés dans le cadre du programme (2019-2024). Au total, 11 filières d'assainissement non collectif ont été renouvelées, représentant une aide publique versée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne d'un montant de 27 387,30 €.

Ce dispositif de subvention, visant la réhabilitation des installations défectueuses, prend fin avec la conclusion du 11^{ème} programme. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2025, cette thématique ne figure plus parmi les priorités programme 2025-2030 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Fin du contrôle des installations à Beausais-sur-Mer

Le contrôle des installations neuves n'est plus opéré par le SPANC depuis la 1^{er} janvier 2024 sur la commune de Beausais-sur-Mer qui a intégré Dinan Agglomération au 1^{er} janvier 2023.

209

Contrôles de bon fonctionnement des installations déjà effectuées

EN CHIFFRES



1 198

Installations non collectives



45

Contrôle d'installations neuves et réhabilitées



85%

De taux de conformité des installations d'assainissement non collectif



PROJECTION 2025

- Étudier la possibilité de faire évoluer la périodicité au vu des possibilités laissées par les avancées réglementaires.
- Étudier la prise de compétences facultatives comme : traiter les matières de vidange, assurer l'entretien des installations à la demande des particuliers.
- Mettre en application les pénalités de l'article 23 du règlement du service.
- Dresser un recensement exhaustif des Habitats légers de loisirs et élaborer une règle commune pour toutes les communes et services urbanisme du territoire.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Préserver les sites et accompagner les usages

L'ANNÉE EN ACTIONS



De nouvelles conventions d'occupation signées

La gestion de certaines parcelles est attribuée à des agriculteurs à travers un conventionnement. Ces conventions garantissent le respect de clauses environnementales. En contrepartie de l'usage des parcelles, les agriculteurs versent une redevance à la communauté de communes. En 2024, 4 nouvelles conventions d'occupation temporaires d'usage agricole portant sur le domaine public du Conservatoire du littoral pour une surface de 31 ha ont été signées.

Installation d'un écomètre pour au Tertre Corlieu pour suivre la fréquentation

En 2024, la communauté de communes a équipé le site naturel du tertre Corlieu (Lancieux) d'un éco-compteur afin de mesurer précisément la fréquentation. Cet outil complète les actions déjà engagées depuis plusieurs années pour préserver ce site acquis par le Conservatoire du littoral et restauré après des dégradations. Le suivi des entrées permettra de mieux connaître l'affluence saisonnière, d'en apprécier l'évolution dans le temps et d'adapter, si nécessaire, les mesures de gestion pour limiter l'impact de la présence humaine sur la faune et la flore protégées.

EN CHIFFRES



145

Ha d'espaces naturels protégés en gestion



138 1€

De redevance d'occupation du domaine public



PROJECTION 2025

- Poursuite de l'application du plan de gestion



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Communauté de communes Côte d'Émeraude - 1, esplanade des équipages 35730 Pleurtuit - 02 23 15 13 15